ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des personnels de l'administration

LISTE D'APTITUDE AU CORPS DES SECRETAIRES ADMINISTRATIFS

Année 2027

BAREME INDICATIF

Ce barème complète l'étude individuelle des dossiers des promouvables

1- Valeur professionnelle et reconnaissance des acquis de l'expérience
Avis du chef d'établissement ou de service

Avis très favorable	non pondéré
Avis favorable	non pondéré
Avis sans opposition	non pondéré
Avis défavorable (avis circonstancié obligatoire)	non pondéré

2 - Ancienneté

Ancienneté dans le corps de catégorie C	2 pts/an (limité à 25 ans)
Ancienneté générale de service	1 pt/an (limité à 25 ans)

3 - Exercice de fonctions particulières
Les points attribués au titre des fonctions particulières ne sont pas cumulables

Gestionnaire matériel EPLE **par intérim**	
(durée d'exercice supérieure à 3 mois pendant l'année de référence)	20 pts
(durée d'exercice inférieure ou égale à 3 mois pendant l'année de référence)	15 pts
Chef de bureau et de responsable de service ou de composante (UFR, IUT) **par intérim**	
(durée d'exercice supérieure à 3 mois pendant l'année de référence)	20 pts
(durée d'exercice inférieure ou égale à 3 mois pendant l'année de référence)	15 pts
Adjoint au chef de bureau ou équivalent	10 pts
Technicien comptable dans une agence comptable - valideur SIFAC	10 pts
Technicien comptable **par intérim**	5 pts
(durée d'exercice minimale de 3 mois pendant l'année de référence)	

4 - Environnement professionnel

Exercice des fonctions en établissement classé en éducation prioritaire depuis 3 ans en continu	5 pts
Exercice de missions annexes - tutorat /formation	
Participation à des équipes volantes de soutien (EVOS)	non pondéré
Exercice des fonctions dans une structure dont la dotation en personnels ATSS est inférieure à 3 ETP	non pondéré

5 - Inscription en liste complémentaire ou **admissibilité concours** SAENES dans les 3 années qui précèdent la liste d'aptitude (sur justificatif) 5 pts